

respectueuse attention de tous, mais particulièrement à la vénération des élèves, qui ont toujours honoré M. Labelle comme leur père bien-aimé.

La bonté, la douceur, la charité et la modestie ont fait le fonds de son caractère ; nous devons espérer que, dans la poursuite des biens que le ciel promet aux âmes ardentes comme la sienne, il a trouvé, au delà de la vie présente, la félicité suprême, seul but de son ambition.

Puissent les différents documents que nous allons présenter sur ce digne et saint prêtre, et dont nous voulons faire hommage à sa mémoire, tous modestes qu'ils soient, servir de fleurons à la couronne immortelle qui brille déjà sur cette belle et noble figure, l'une des gloires du clergé canadien !

Les exercices littéraires de 1865 ont surtout occasionné l'expression de ces sentiments de respect et de reconnaissance ; et en choisissant une telle circonstance, l'Institution a voulu rendre le public complice de cette démonstration. Or, les élèves ne pouvaient mieux acquitter cette dette, qu'en empruntant les paroles de l'Eglise, et en priant avec elle sur une tombe qui renferme tant de regrets. Ils le firent, en appliquant à cette âme tombée entre les mains de son juge, les mérites du divin sacrifice dans un service solennel, chanté entre les exercices qui terminent l'année littéraire.

Mais à la prière de l'Eglise devait répondre la voix et les derniers vœux des anciens élèves et du collège. Les uns virent leurs sentiments dignement exprimés dans une éloquente et magnifique oraison funèbre, prononcée par l'un des premiers élèves, tant par le rang des classes que par la force du talent, M. C. Lemire Marsolais. M. le Supérieur parla au nom du collège et salua l'ombre de ce Fondateur re-